



**4^e COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES
DOCTORANTS EN DROIT PUBLIC DE
L'UNIVERSITÉ DE LYON**

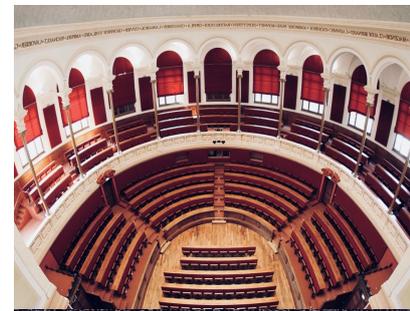
THÉÂTRE ET DROIT PUBLIC

15 octobre 2019

8h30

**Amphithéâtre de la MILC
35 rue Raulin - 69007 Lyon**

CONTACT : asso.adpl@gmail.com



Livret

8h30 Accueil des participants

Les trois coups

9h00 Allocutions d'ouverture

Scène introductive

9h20 Le Droit en scène

Emmanuelle Saulnier-Cassia, professeure de droit public, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

9h40 Introduction théâtrale

Angélique Clairand et Eric Massé, Directeurs du Théâtre du Point du Jour

Acte I : Le droit public dans le théâtre

10h00 **Scène 1 : Le droit public comme objet dramatique**

Présidence : **Mathilde Philip-Gay**, maître de conférences HDR en droit public, directrice de l'EDPL, Lyon 3

- La critique du régime parlementaire à travers le théâtre républicain de 1870 à 1914
Jérôme Henning, maître de conférences en histoire du droit, Paris Nanterre
- De quelques droits et libertés fondamentaux dans le théâtre contemporain
Jean-Baptiste Ferlay, doctorant en droit public, Lyon 2
- Discussion avec **Samuel Gallet**, dramaturge et metteur en scène

11h30 **Scène 2 : Le droit public comme contrainte dramatique**

Présidence : **Christophe Roux**, professeur de droit public, Lyon 3

- La législation théâtrale au XIX^{ème} siècle au travers du Bureau des théâtres du Ministère de l'intérieur
Maël Suchon, doctorant en histoire du droit, Montpellier
- Théâtre, police administrative et liberté d'expression
Manon Bacha et Paul Loichot, doctorants en droit public, Lyon 2
- Faut-il donner à Sade le diable sans confession ?
Candice Méric, avocat aux barreaux de Paris et de New-York

Entracte - Déjeuner

Acte II : La théâtralité du droit public

14h00

Scène 1 : Représenter

- « Comme en un théâtre public ». La représentation juridique chez Jean Bodin et Thomas Hobbes
Arnaud Le Gonidec, doctorant en histoire du droit, Toulouse 1 Capitole

14h30

Scène 2 : Gouverner et légiférer

Présidence : **Aurélien Antoine**, professeur de droit public, Saint-Étienne

- L'essence théâtrale du travail parlementaire
Simon Beerens-Bettex, doctorant en droit public, Lyon 3
Bernard Zirnhelt, collaborateur d'élu et Écrivain-conseil
- La mise en scène de l'administration
Elise Untermaier-Kerléo, maître de conférences en droit public, Lyon 3

15h50

Scène 3 : Juger

Présidence : **Valérie Goesel-Le Bihan**, professeure de droit public, Lyon 2

- Le Conseil constitutionnel confronté à la théorie des apparences
Gaëtan Bailly, docteur en droit public, Lyon 3
- La police de l'audience, une mise en scène ?
Jean-Louis d'Hervé, président de chambre à la cour administrative d'appel de Lyon
- Le Conseil d'Etat, personnage polyvalent de la scène contentieuse administrative
Marjolaine Monot-Fouletier, professeure de droit public, HDR, Ucl

17h10

Scène 4 : Enseigner

Présidence : **Guillaume Protière**, maître de conférence HDR en droit public, doyen de la faculté de droit, Lyon 2

- La faculté de droit : une pièce de théâtre en deux actes. Réflexions sur le caractère théâtral de l'enseignement du droit public
Raphaël Costa, doctorant en droit international, Paris-Saclay
- Discussion avec **Catherine Fillon**, professeure d'histoire du droit, Lyon 3

Dénouement

18h00

Et si le droit n'était que théâtre ?

Mathieu Touzeil-Divina, professeur de droit public, Toulouse 1 Capitole

A.D.P.L.

Association des doctorants en droit public de l'Université de Lyon

L'ADPL a été fondée en 2016, afin de regrouper les doctorants publicistes de l'Université de Lyon, rattachés à l'Ecole doctorale de Droit regroupant Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Etienne (ED 492).

L'Association a pour ambition d'offrir à ses membres une structure favorisant la mise en œuvre d'initiatives communes, dans le but de promouvoir l'investissement scientifique de la jeune recherche lyonnaise et stéphanoise en droit public.

Les colloques de l'ADPL visent ainsi à appréhender, à travers une approche interdisciplinaire, un objet d'étude situé aux frontières du droit. En favorisant un décloisonnement des disciplines et des milieux professionnels, ces manifestations ont pour but de parvenir à une meilleure connaissance de certains aspects méconnus du droit public.

Les trois colloques précédents ont été consacrés à LA VILLE (2016) à L'HOMMAGE (2017), et à LA BIENVEILLANCE (2018). Cette quatrième édition prend une tournure plus allégorique, pour déceler la face jouée du droit public, à travers une mise en abyme sur THEÂTRE ET DROIT PUBLIC.

CONTACT : asso.adpl@gmail.com

Inscription souhaitée avant le 11 octobre 2019

Bureau :

Marius Combe, président

Nicolas Charrol, vice-président

Sarah Tabani, secrétaire

Simon Beerens-Bettex, trésorier

Comité scientifique :

Iza Caré

Aurélien Javel

Pauline Souchal

Anne-Laure Youhnovski Sagon

Accès à la Maison internationale des langues et des cultures

35 rue Raulin, Lyon 7



Quai Claude Bernard

